

**Présent(e)s :**

Mme Anne LEBRETON, Mme Florence MATHIEU, M. Maxence HECQUARD, Mme Evelyne BARRA, M. Pierre-Etienne BRAU, Mme Mireille DE MUN, Mme Patrizia DI FIORE, M. Jean-François DUBUISSON, Mme Carlotta FEA MESNAGE, Mme Isabelle ORHANT, Mme Sylvie RIMSKY, Mme Jeanne-Marie STUDLER.

**Excusé(e)s :** Mme Brigitte AUDARD, M. François BALLETT, Mme Colette GUEZ, Mme Anne JUILLET, Mme Jozette FAUCHARD

Mme MATHIEU ouvre la séance en présentant ses vœux à l'ensemble du conseil autour d'un moment de convivialité approprié en ce début d'année (galettes et diverses boissons).

M. Maxence HECQUARD se joint à elle pour souhaiter la bonne année à tout le monde.

M. Florence MATHIEU n'a pas souhaité établir d'ordre du jour afin que chacun puisse librement exprimer ses idées et ses envies.

## **Le Budget du conseil de quartier**

### **Point méthodologique : calendrier, précision et engagement sur la durée**

Sans préambule, Mme Carlotta FEA MESNAGE aborde directement le sujet du conseil de quartier. Elle évoque les délais de réalisation et insiste sur la nécessité de les inscrire au calendrier au plus tôt. Elle déclare que certains membres du conseil souhaitent cette année des projets mettant en avant des événements conviviaux. Elle-même abonde dans ce sens et précise pour sa part son intérêt pour des événements culturels.

Mme Florence MATHIEU sur ce sujet rappelle qu'avant d'entrer dans ce type de détail il serait bon de dire que les idées de projets pour le budget du conseil doivent tout d'abord être formalisées via des propositions concrètes et par la suite être soutenues via la constitution de groupes de travail motivés sur la durée. Elle termine en faisant référence au projet de jardin partagé au square Jean XXIII.

Mme Patrizia DI FLORE reprend l'idée de projets culturels mise en avant par Mme Carlotta FEA MESNAGE en soulignant que les projets des années précédentes sur ce sujet étaient de très bonne qualité.

Afin de recentrer encore une fois les débats, Mme Florence MATHIEU répète qu'il faudra pour cette édition 2019 nécessairement faire preuve de précision en allant au-delà de la simple évocation de thèmes particuliers.

### **Ébauches d'idées et pistes de réflexion**

#### **Lecture d'un ouvrage célébrant Paris**

Monsieur Pierre-Etienne BRAU parle au conseil d'un ouvrage enthousiasmant portant sur la manière dont Paris est devenue la capitale de la France et dont il serait intéressant de trouver une salle pour en faire une lecture publique. Il en reparlera le cas échéant à la prochaine réunion du conseil de quartier.

#### **Projet de végétalisation de l'école Saint-Louis**

M. Maxence HECQUARD évoque le projet de végétalisation du hall durant les travaux de rénovation de l'école Saint-Louis. Il lit au conseil à haute voix une lettre rédigée par les élèves de CM1 et CM2 de cette école directement adressée au Maire M. Ariel WEIL. Dans cette missive, les enfants évoquent l'urgence à intervenir afin de s'occuper du hall de l'école durant la période du chantier. Ils qualifient celui-ci de « sinistre » durant ce laps de temps et souhaitent ainsi la mise en place de deux

à trois jardinières roulantes (ils les avaient appréciés l'année dernière lorsqu'elles avaient été déployées).

Certains membres du conseil se demandent si un projet de ce type peut être financé par le budget du conseil.

Mme Annabelle IMBERT du cabinet du Maire présente au début de conseil précise que les services étudient actuellement la demande et atteste que c'est bien sur le hall d'entrée que porte le projet des enfants (certains membres du conseil n'en étaient pas sûrs). Elle rappelle qu'il y a peu de lumière dans cette partie de l'école – en réponse à la question posée par Mme Sylvie RIMSKY - et que seraient donc privilégiées le cas échéant des plantes grasses ou ne nécessitant pas trop de lumière.

Monsieur Pierre Etienne BRAU demande pourquoi des jardinières roulantes spécialement. Madame Florence MATHIEU s'est posé la question au milieu de l'échange de savoir si l'idée d'un projet collectif d'école (peinture, dessin) sur les palissades serait plus approprié étant donné la faible largeur à cet endroit. Les membres du conseil répondirent collectivement que les jardinières roulantes ne sont pas la meilleure solution pour égayer le hall d'école.

### **Projet autour des 100 ans de la compagnie motocycliste de l'Île de la Cité**

Madame Florence MATHIEU souhaite profiter des 100 ans de la compagnie motocycliste pour interagir avec l'école maternelle et élémentaire du quartier. Cela pourrait être selon elle l'occasion pour ces enfants de rencontrer les motards et donner lieu à une présentation de leur profession, à des activités ainsi qu'à des séances de prise de photos particulièrement enthousiasmantes pour ces premiers.

### **Visite de ruches**

Certains membres du conseil dont Mme Carlotta FEA MESNAGE en profitent pour parler également de faire des visites des ruches présentes sur les îles (celle de la cathédrale et celle de la caserne des motards).

Mme Florence MATHIEU précise que l'on pourrait organiser une visite.

### **Le projet avec l'artiste Ghislaine AVAN**

Mme Isabelle ORHAN parle de l'opportunité de faire appel à l'artiste Ghislaine AVAN (<http://ghislaineavan.com/seuil>), artiste qui voyage dans le Monde entier dans le cadre de ses activités. Elle précise que celle-ci a déjà participé antérieurement aux Nuits Blanches.

Mme Isabelle ORHAN souhaiterait ainsi faire appel à elle pour réaliser un projet portant sur les deux îles. Mme Florence MATHIEU est d'accord sur le principe et milite pour la constitution d'un groupe de travail sur le sujet.

### **Le projet de commémoration d'Alain KREMSKI**

Mme Isabelle ORHAN suggère un projet autour d'une commémoration suite au décès le 28 décembre 2018 d'Alain KREMSKI (<https://www.cezame-fle.com/compositeurs/fr/13/Alain-Kremski.html>), artiste de musique baroque et sacrée qui résidait l'île Saint-Louis. Elle précise qu'une crémation a lieu le mercredi 9 janvier 2019 au cimetière du père Lachaise. Mme Florence MATHIEU trouve que c'est une bonne idée et qu'à ce titre il serait bon de se rapprocher de Monsieur Christophe GIRARD Adjoint à la culture à la Mairie de Paris qui connaissait personnellement l'artiste.

À l'évocation de ces deux projets (AVAN et KREMSKI), Mme Patrizia DI FIORE objecte que ce genre de sujet intéresse tout particulièrement un public senior et qu'il serait bien qu'un public jeune soit aussi visé par les projets du conseil.

En conclusion de toutes ces ébauches d'idées et pistes de réflexion, Mme Florence MATHIEU insiste sur la nécessité de trouver des sujets très précis pour 2019

## **Lecture des réponses de la Mairie du 4<sup>e</sup> par Mme Anne LEBRETON, élue référente du Conseil de quartier Les Îles**

Madame Anne LEBRETON rejoint la réunion et présente ses vœux pour l'année 2019 à l'ensemble du conseil de quartier Les Îles.

### **Les permis de construire**

Aux questions de savoir si les permis de construire peuvent être affichés sur le site de la Mairie du 4<sup>e</sup> ; de savoir si la Mairie du 4<sup>e</sup> est notifiée pour les permis de construire et si les membres peuvent être informés de manière plus générale sur les bâtiments publics par courriel, Mme Anne LEBRETON déclare que comme cela a déjà été indiqué lors du précédent conseil de quartier, l'article R424-15 du code de l'urbanisme oblige la Mairie à afficher dans les huit jours de la délivrance expresse ou tacite du permis de construire un extrait dudit permis. La Mairie du 4<sup>e</sup> est donc bien notifiée de la totalité des permis de construire de l'arrondissement.

Cependant, elle précise que la Mairie n'a pas les moyens humains ni la compétence technique pour créer une newsletter dédiée aux permis de Construire des bâtiments publics ou de les afficher sur son site internet et précise toutefois qu'il est néanmoins possible de consulter les permis par voie dématérialisée uniquement en utilisant le poste informatique situé à l'accueil de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

Suite à cette réponse, les membres du conseil de quartier suggèrent qu'un lien renvoyant aux permis de construire dématérialisés sur le site de la Mairie du 4<sup>e</sup> soit accessible de n'importe quel poste ordinateur connecté à internet.

### **Travaux du pont de Sully**

A la question de savoir quelle est la nature des travaux qui condamnent la voie des bus 86 et 87 et combien de temps cela va durer, Mme Anne LEBRETON précise que des travaux ont été réalisés sur une courte période en décembre (de la semaine du 3 décembre à la semaine du 17 décembre) au niveau du 42 quai Henri IV et ont eu pour objet la création d'une station « Belib' » de rechargement pour voitures électriques côté Seine.

Elle poursuit en disant que si la question porte sur le Boulevard Henri IV, il y a en effet une déportation de la voie de bus sur une courte portion du Boulevard, dans sa partie comprise entre la Place de la Bastille jusqu'à la rue Jacques Cœur, et que cette neutralisation est due à la deuxième phase des travaux d'aménagement de la place de la Bastille qui a débuté début décembre et qui devra se terminer début mars.

Enfin, elle termine sur ce sujet en affirmant que si la question porte sur le pont de Sully, la neutralisation de la voie de bus depuis le 24 octobre s'explique par un accident survenu le même jour qui a entraîné l'endommagement du pont. En effet une péniche conduite par un batelier alcoolisé avait heurté ce dernier. L'ingénieur du service de voirie de la Ville de Paris s'était rendu sur les lieux et avait constaté un impact sur le pilier central et la section d'une poutre métallique.

Dans ce contexte et par précaution, en étroite coordination avec la RATP, l'arrêt Pont de Sully – Quai de Béthune des lignes de bus 87 en direction du Champ de Mars et 86 en direction de Saint-Germain-des-Prés - n'est plus desservi. Des sondages sont ainsi en cours et devaient permettre de déterminer l'étendue des dégâts et la durée prévisionnelle de cette neutralisation.

### **Centre pour migrants dans les locaux de l'ancienne poste boulevard du Palais**

Pour répondre aux questions portant sur le centre pour migrants situé au 1, boulevard du Palais dans les locaux de l'ancienne Poste, Madame Anne LEBRETON précise que ce local a été réquisitionné par le Préfet d'Ile-de-France en avril dernier et est exclusivement destiné à un public d'hommes isolés primo-arrivants. Il est géré par l'association France Horizon, qui assure un accueil 5j/7 de 9h à 16h (prise en charge jusqu'à 17h) pour une capacité maximale d'environ 50 personnes à l'intérieur du local. Lorsque ce dernier atteint sa jauge maximale, les personnes migrantes patientent à l'extérieur.

Dans ces conditions de fonctionnement, le dispositif mobilise d'importants moyens humains qui assurent aussi bien un travail social d'orientation des personnes accueillies que la régulation des files d'attentes et de l'occupation de l'espace public attenant au bâtiment. Dans la mesure où ces locaux n'appartiennent pas à la Ville de Paris et que leur réquisition émane des services de l'État, Madame Anne LEBRETON déclare que la Mairie du 4<sup>e</sup> n'a pas de visibilité sur la durée du dispositif.

Mme Anne LEBRETON poursuit alors elle-même en faisant la distinction pour les membres du conseil entre ce centre France Horizon qui accueille exclusivement des hommes et d'autres centres du même type établis dans la capitale mais recevant un public exclusivement féminin (celui du boulevard Henri IV notamment).

Elle précise par ailleurs que France Horizon, pour lutter contre la formation de files d'attentes qui commençaient le soir (les migrants arrivaient la veille pour pouvoir être les premiers à être traités le lendemain matin à l'ouverture de 8h), a fait le choix de recourir à un système de tirage au sort des migrants. Elle ajoute que cette méthode utilisée est mal perçue par les personnes intéressées.

Madame Florence MATHIEU propose à ce sujet une gestion de files identique à celle utilisée pour les monuments nationaux, c'est-à-dire avec un ticket. Mme Anne LEBRETON abonde dans son sens car elle trouve elle aussi le système de tirage au sort profondément injuste.

Mme Carlotta FEA MESNAGE décrit des scènes de files d'attente importantes sur le trottoir devant le centre et fait remarquer que la majorité des personnes présentes possèdent des téléphones portables. Effectivement, la gestion des files d'attente via une application serait une bonne idée.

Mme Anne LEBRETON rappelle que ce centre est une structure d'orientation qui redirige ensuite les migrants vers des centres dits d'accueil.

Mme Florence MATHIEU et Mme Carlotta FEA MESNAGE sont sensibles à ce sujet et souhaitent participer à l'amélioration de l'accueil des migrants sur l'île de la Cité.

## **Autres sujets et questions diverses abordées**

### **Projet du centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu**

Mme Florence MATHIEU souhaite une réunion publique sur la partie hospitalière du projet structurel architectural de l'Hôtel-Dieu avec l'AP-HP et la Mairie. Certains membres du conseil évoquent notamment le mur d'enceinte du bâtiment localisé rue d'Arcole dont le projet prévoit de faire augmenter la hauteur de manière significative.

M. Maxence HECQUART déclare que le permis de construire n'a pas encore été délivré, ce que confirme Mme Florence MATHIEU. Il est rappelé que les travaux débiteront courant 2019.

Le groupe de travail « Hôtel-Dieu » du conseil de quartier reste vigilant quant à l'évolution du projet et à son impact sur le quartier.

### **Les bancs du square Barye**

Madame Patricia DI FIORE réitère le sujet de la disparition et du déplacement des bancs du square.

### **La rue des Deux Ponts**

Il est fait référence au projet issu du budget participatif de réaménagement de la rue des Deux Ponts. Tous les membres du conseil souhaitent que le projet soit réalisé. Ils insistent sur le fait que les voitures roulent à très vive allure en commençant à prendre leur élan dès le début du pont Marie pour terminer leur course à la fin du pont de la Tournelle (450 mètres entre le quai des Célestins et le quai de la Tournelle) dans les cas où ils bénéficient de feux verts tout le long du trajet.

Sur ce point, M. Pierre-Etienne BRAU considère que la rue des Deux Ponts est un des endroits les plus dangereux de Paris et s'étonne véritablement de la « désinvolture » avec laquelle cette problématique est traitée par les autorités compétentes.

Mme Florence MATHIEU abonde dans son sens et proclame qu'il faut désynchroniser les trois feux le long de l'axe pont Marie / rue des Deux Ponts / pont de la Tournelle. Le mot « urgence » est prononcé dans les échanges qui suivent ces interventions et certains membres évoquent le risque élevé d'accidents et le fait qu'il y en a déjà eu.

Madame Florence MATHIEU déclare suivre le sujet de très près et incite les membres à faire des propositions de réaménagement.

### **Voirie et signalétique île Saint-Louis**

Certains membres du conseil de quartier déclarent qu'il manque deux panneaux sens interdit au bout de la rue Saint-Louis en l'île. Vu la mise en zone 30, ce passage devient dangereux car les voitures prennent cette voie dans tous les sens. D'autre part, le panneau sens interdit rue Poulletier est très mal positionné car il n'est visible par les véhicules que lorsqu'ils sont engagés. Il convient de le repositionner à l'angle de la rue Poulletier et de la rue Saint Louis en l'île et d'ajouter un sens interdit sur le trottoir d'en face.

Les membres du conseil évoquent des « bouts de trottoir pas terminés » par les services de la ville devant l'hôtel Lambert.

Mme Isabelle ORHAN parle de plaques de béton délimitant le parking vélos devant sa boutique et devant le fromager et met en avant le caractère dangereux que cela peut représenter pour les piétons.

Mme Florence MATHIEU demande quelles solutions pourraient être envisagées.

### **Budgets Participatifs**

Les membres du conseil parlent des délais de réalisation des Budgets Participatifs et prennent exemple de ceux votés en 2016 et qui n'ont pas encore aujourd'hui vu le jour.

Profitant du sujet évoqué, Mme Florence MATHIEU rappelle à tous les membres du conseil que les projets de voirie et de végétalisation sont exclus des thèmes à proposer pour cette année.

### **Nuisances sonores**

Mme Sylvie RIMSKY rappelle que la problématique des nuisances sonores sur les berges avait déjà été évoquée durant la dernière réunion du conseil de quartier. Elle précise la présence d'un mur qui augmente selon elle la résonance du bruit et avance l'idée de le végétaliser afin de le réduire. Mme Anne LEBRETON développe l'idée que c'est avant tout la présence de l'eau qui diffuse les sons. Les membres du conseil souhaitent avoir un avis technique sur cette question de la part d'une personne qualifiée.

Mme Anne LEBRETON s'étonne que les membres du conseil n'aient pas évoqué la pollution visuelle due à l'éclairage sur le ponton des bateaux mouches, ce à quoi Mme Sylvie RIMSKY répond que ce type de pollution n'est rien comparé à la pollution sonore.

Mme Florence MATHIEU précise la nature des nuisances sonores émanant des bateaux mouches en évoquant des hauts parleurs utilisés par les guides à l'attention des touristes sur les embarcations, même si elle reconnaît que les exploitants ont déjà fait un effort pour baisser concrètement le volume. Elle développe l'idée que l'utilisation de casques pour les touristes serait tout simplement la meilleure solution.

M. Maxence HECQUARD suggère de communiquer auprès du Préfet de Paris concernant cette problématique de pollution sonore issue de l'activité des bateaux mouches et plus généralement des activités sur les berges, et souhaite également avoir un avis sur l'opportunité de traiter le mur évoquée précédemment pour y remédier.

Mme Florence MATHIEU appelle concrètement à faire signer une pétition contre la pollution sonore sur les berges, avançant l'idée d'obliger les bateaux mouches à recourir à des casques. Pour répondre à Mme Anne LEBRETON, elle avance ainsi l'idée de s'occuper en priorité de cette problématique de nuisances sonores avant de s'attaquer à la pollution visuelle. Madame Florence MATHIEU suggère à la Mairie de prendre un arrêté interdisant la pollution sonore générée par les bateaux mouches.

M. Jean-François DUBUISSON poursuit sur le thème des nuisances sonores en parlant des camions poubelles dès 7h du matin qui réveillent les riverains. Mme Sylvie RIMSKY évoque également les « bip bip » des véhicules et les bruits induits par la manipulation des bouteilles vides par les caristes lors de leur tournée.

### **Points sur le café du Maire**

Mme Florence MATHIEU évoque la tenue du Café du Maire Monsieur Ariel WEIL le samedi 12 janvier au restaurant Lutétia sur l'Île Saint-Louis de 11h à 12h30 en présence de M. Philippe BELAVAL Président des Monuments Nationaux. Mme Carlotta FEA MESNAGE déplore le manque d'affiches de communication sur cet événement.

### **Problème d'insécurité square Jean XXIII**

Mme Florence MATHIEU fait référence aux plaintes déposées par des habitants et des touristes suite à des actes de vols et d'agressions au square Jean XXIII. Elle décrit la situation comme étant notamment la conséquence du retrait des gardiens sur le site, présence permanente dissuasive. Les rondes de policiers ou de militaires ne sont pas aussi efficaces. Elle décrit des scènes où des touristes asiatiques avec leurs bananes autour de la taille se font malmener par des groupes de roms, ce qu'elle déplore profondément. Ce square étant géré par l'Hôtel de Ville et vu la fréquentation touristique autour de la cathédrale, il est impératif de trouver une solution adéquate. Par ailleurs, M. Maxence HECQUARD précise que cela a entraîné la fermeture des accès rue du Cloître-Notre-Dame, ce qui pénalise les riverains notamment seniors. Mme Florence MATHIEU souhaite vivement y remédier et organise immédiatement un vote auprès des membres du conseil pour faire une demande de gardien ou d'agent de sécurité à la Mairie du 4<sup>e</sup>. Avec 11 personnes d'accord sur 12, la demande est approuvée.

### **Autorisations d'ABF concernant les décorations des trois péniches quai de l'Hôtel de Ville**

Mme Sylvie RIMSKY fait référence aux décorations des bars des trois péniches localisées quai de l'Hôtel de Ville et demande si l'ABF a donné ses autorisations.

### **Questions posées à la Mairie du 4<sup>e</sup>**

\_ Une nouvelle fois, les permis de construire étant déjà sous une forme dématérialisée car accessibles sur un poste dédié, ne peuvent-ils pas être consultables sur le site de la Mairie du 4<sup>e</sup> ?

\_ Quelle est la nature des dommages subis par le pont de Sully et le calendrier prévisionnel concernant les réparations éventuelles ?

\_ Peut-on mettre en place une réunion publique portant sur la partie hospitalière du projet de l'Hôtel-Dieu avec l'AP-HP et la Mairie ?

\_ Peut-on envisager de désynchroniser les trois feux de la rue des Deux Ponts pour diminuer la dangerosité pour les piétons de la circulation automobile (élan pris par les voitures sur l'axe de 450 mètres : pont Marie / rue des Deux Ponts / pont de la Tournelle) ?

\_ Les problèmes de chaussée signalés précédemment (morceaux de trottoir non refaits) au n°2 et n°6 de la rue Saint-Louis ont-ils été résolus ?

\_ Est-il possible d'avoir un avis technique de la part de la Mairie sur la manière dont l'eau et les murs sur les berges amplifient la réverbération des nuisances sonores dues notamment à

l'activité des bateaux mouches ? Si les murs précisément ont réellement un impact significatif, une végétalisation de certains serait-elle de nature à amoindrir l'importance de cette réverbération ?

\_ Est-il envisageable de contraindre les bateaux mouches à ne plus utiliser leur haut-parleurs lors de leur présentation des monuments du centre de Paris auprès des touristes qui sont à leur bord et ainsi de rendre obligatoire le recours à des casques audio ?

\_ Est-il possible d'avoir un gardien permanent in situ sur le square afin d'assurer une présence rassurante et efficace contre les actes d'agression et de vol subis par les habitants et surtout par les touristes ?

\_ Les décorations extérieures des bars des trois péniches localisées quai de l'Hôtel de Ville ont-elles été autorisées par l'ABF ?

### **Prochaines réunions 2019**

**Mardi 5 février**, de 19h à 21h, **en salle Calmon** de la Mairie du 4<sup>e</sup>

**Mardi 5 mars**, de 19h à 21h, **en salle Voyelles** du Pôle Citoyens de la Mairie du 4<sup>e</sup>

**Mardi 2 avril**, de 19h à 21h, **en salle Calmon** de la Mairie du 4<sup>e</sup>

**Jeudi 2 mai, mardi 4 juin, mardi 3 septembre, mardi 1<sup>er</sup> octobre, mardi 5 novembre et mardi 3 décembre**, de 19h à 21h, **en salle voyelles** du Pôle Citoyens de la Mairie du 4<sup>e</sup>